

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 18 Juin 2020

La séance est ouverte à 20h15 sous la présidence de Mme le Maire Laurence Devaux.

Membres présents: tous les conseillers en exercice sauf Hervé Boillot et Mmes Sandrine Sarrand, Claudine Bunod, excusés. Mmes Bunod et Sarrand sont arrivées à 22h30 après avoir assisté à une réunion du SIVU de la Chauillère.

Secrétaire de séance : Mr Stéphane Pétrequin

Ordre du Jour

- Approbation Compte Rendu Conseil Municipal précédent.
- Vote des Taux d'Imposition 2020
- Indemnités élus
- Subventions Associations 2020
- Liste CCID
- Budget Primitif 2020
- Forêts : Programme de travaux
- Réunion SIVU de la Baumette
- Réunion SIVU de la Chauillère
- Point sur les travaux en cours
- Compte Rendu Garde Champêtre Mai
- Informations et Questions Diverses.

Approbation Compte Rendu Conseil Municipal Précédent

Madame le Maire propose d'approuver le compte rendu du Conseil du 26 Mai 2020 et demande si les conseillers ont des remarques à formuler. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

TAUX D'IMPOSITION 2020

La situation financière de la commune est fragile suite aux baisses de dotation de l'état qui se poursuivent, mais les recettes prévues en 2020 grâce aux revenus de la forêt permettent d'équilibrer le budget sans avoir recours à une augmentation des taxes.

Le conseil municipal, après en avoir débattu, décide à l'unanimité de ne pas augmenter les Taux d'imposition 2020. (Délibération N°9)

Les taux sont établis comme suit :

- Taxe d'habitation = 9 %
- Taxe Foncière bâti = 17,86%
- Taxe Foncière non bâti = 19,47%

INDEMNITES DES ELUS

Madame le Maire expose les règles concernant les indemnités du maire, des adjoints et des conseillers délégués, et fait part de son souhait de ne pas percevoir une indemnité au taux maximal. Les indemnités du maire et des adjoints seront alors réparties entre le maire, les adjoints et les conseillers délégués.

Indemnité maximale du Maire

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, avec effet au 26 Mai 2020 de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire à hauteur de 22,3% de l'indice brut terminal de la fonction publique, soit 867 euros brut mensuels, au lieu du taux maximal de 25,5% (délibération N°10).

St JULIEN LES MONTBELIARD

25550 St JULIEN LES MONTBELIARD

Indemnités des Adjointes et Conseillers Délégués

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, avec effet au 26 Mai 2020, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjointes et conseillers délégués (délibération N°11) à :

- Un taux 8,6% de l'indice brut terminal de la fonction publique pour Ms Perrey et Boillot, Adjointes, soit 334 euros brut mensuels
- Un taux 2,9 % de l'indice brut terminal de la fonction publique pour Mme Zinck et M. Picquart, Conseillers Délégués, soit 113 euros brut mensuels

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil accorde les subventions suivantes :

Des Amis de l'Hôpital	60 €
Animation Villageoise	350 €
Comice Agricole	50 €
Entraide Communale Sainte Marie	80 €
Office National des Anciens Combattants (Bleuets)	20 €
Randonneurs Vallée du Rupt	80 €
Banque alimentaire de Franche Comté	50 €

Voyages scolaires = 15% du montant du voyage sur demande des établissements scolaires.
(Délibérations N°12 à 18)

LISTE CCID

Suite aux élections municipales 2020, la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) de notre commune doit être renouvelée.

La CCID est composée de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants, nommés par le directeur des services fiscaux.

Le conseil municipal doit fournir une liste de 24 personnes à l'administration fiscale qui nommera les commissaires dans les 2 mois qui suivent la mise en place du conseil municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, établit la liste des 24 personnes qui sont proposées pour cette commission. (Délibération N°19)

BUDGET PRIMITIF 2020

En préambule, Madame le Maire informe le conseil municipal, qu'en accord avec le 1^{er} et le 2^{ème} Adjoint, M. Dominique Moine prend en charge le suivi des questions budgétaires de la commune, et plus particulièrement la prévision du budget. Il a également une mission de recherche des pistes d'optimisation budgétaire qu'il soumettra au Conseil Municipal après étude.

Madame le Maire expose la situation financière de la commune et Monsieur Dominique Moine présente le projet de budget pour 2020.

Ce projet prévoit notamment le changement des piliers avant de la fontaine et une tranche d'enfouissement des réseaux secs dans la Grande Rue.

Le Conseil Municipal après en avoir débattu, adopte à l'unanimité le Budget Primitif de l'exercice 2020 tel que proposé (délibération N°20) :

Budget Communal

La section de fonctionnement est équilibrée en recettes et en dépenses à 148 646,11 €

La section d'investissement est équilibrée en recettes et en dépenses à 133 068,11 €

Budget Forêt

La section de fonctionnement est équilibrée en recettes et en dépenses à 43 976,32 €

La section d'investissement est équilibrée en recettes et en dépenses à 5 486,60 €

FORET : PROGRAMME DES TRAVAUX

Le programme prévisionnel des travaux concerne les parcelles 3 et 20.

Ce programme est inscrit au budget pour une somme prévisionnelle qui devra être inférieure à 3000 euros.

Le programme sera détaillé lors d'un prochain Conseil Municipal

SIVU DE LA BAUMETTE

Le président Monsieur Chenu, et le Vice-Président Monsieur Pileyre sont reconduits dans leur fonction pour le nouveau mandat.

Budget Primitif 2020 du SIVU:

- Fonctionnement : 90 239, 26 euros
- Investissement : 9 076, 83 euros

SIVU DE LA CHAULIERE

Madame Nathalie Petétin (Sainte Marie) est élue Présidente, Monsieur Jérôme Nappéz (Semondans) est élu 1^{er} Vice-président, Mesdames Emonin (Sainte Marie) et Dumoulin-Besoni (Echenans) sont élues 2eme et 3eme Vice-présidentes.

TRAVAUX EN COURS

- **Antenne téléphonie mobile Orange**
 - La pose de l'antenne est réalisée
 - Les travaux d'acheminement de l'électricité et de la fibre jusqu'à l'antenne sont terminés
 - Il reste à faire la remise en état du macadam de la rue du temple et de la piste cyclable, ainsi que les accotements le long de la piste cyclable.
 - La date de mise en service de l'antenne n'est pas encore connue
- **Travaux Chemin Forestier qui monte au réservoir**
 - Les travaux de réfection de la chaussée se déroulent selon le planning prévu et devraient être terminés fin Juin. Réunion de fin de chantier vendredi 26 Juin.
 - Le passage sur le chemin sera à nouveau possible début Juillet, sauf pour les grumiers qui ne pourront passer qu'à partir de mi-Juillet après stabilisation de la chaussée et des traversées réalisées pour évacuation des eaux pluviales.
- **Enfouissement des réseaux secs dans la Grande Rue**
 - Une première réunion pour le lancement du chantier avec le maître d'œuvre est planifiée le 1er Juillet, pour un démarrage prévisionnel du chantier au second semestre.

COMPTE RENDU GARDES CHAMPETRE MOIS DE MAI

Présentation du compte rendu mensuel réalisé par les gardes champêtres sur la commune de Saint Julien.

Une main courante a été déposée suite à dépôt d'ordures ménagères au point R de St Julien.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **Modification Simplifiée du PLU (pour rappel)**

Une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Julien-lès-Montbéliard est engagée en vue de l'implantation de l'antenne relais en zone agricole, naturelle et forestière. Le dossier mis à disposition du public dans les conditions suivantes :

St JULIEN LES MONTBELIARD

25550 St JULIEN LES MONTBELIARD

- documents consultables : l'exposé des motifs, le projet de modification, le cas échéant les avis des personnes publiques associées et de l'autorité environnementale, et les documents du PLU en vigueur,
- lieu et horaires de consultation : Mairie de Saint-Julien-lès-Montbéliard, le mardi de 13h30 à 18h et le jeudi de 8h30 à 12h30. En raison des contraintes sanitaires prendre contact par téléphone au 03 81 93 43 85
- période de mise à disposition des documents et du registre pour recueillir les avis de la population : du 25 Juin 2020 au 28 Juillet 2020 (inclus),
- Possibilité de transmettre votre avis par mail à l'adresse de la mairie : mairie@saint-julien-les-montbeliard.fr
- Le projet peut être consulté sur le site internet de la mairie
- **Commission Information**
 - La commission information va lancer une réflexion sur le mode de communication vers les habitants. Les habitants de St Julien seront sollicités pour participer à la réflexion, sachant que nous disposons actuellement de quatre modes de communication : l'affichage, le site internet, l'application smartphone « Vivre Ici », et la distribution d'un bulletin d'information dans les boites aux lettres.
- **Consultation de la population**
 - Un questionnaire est en cours d'élaboration et permettra de recueillir les souhaits des habitants en matière d'aménagement, culture, environnement... à St Julien pour la période 2020/2026.
 - L'enquête sera réalisée dans le courant du mois de Juillet
- **L'Opération Brioches et le Rendez-Vous des Saint-Julien de France sont annulés cette année**
- **Soirée du 13 Juillet**
 - Organisation à l'étude en fonction des règles sanitaires en vigueur

La séance est levée à 23h10

